



## Extention local commercial

Par **Mike3969**, le **26/07/2015** à **11:51**

Bonjour, petite question j ai fait une extention sur un local commercial de 11m carré avec l accord orale de mes propriétaire puis toute les déclarations en mairie , travaux commencer les propriétaire me dise qu il voyer pas les choses comme ce la me font arrêter les travaux le temps d une réflexion que faire si ils veulent que démolis ? Merci

Par **talcoat**, le **30/07/2015** à **11:10**

Bonjour,

Il faut examiner les clauses du bail.

En principe, les travaux sans accord du bailleur sont interdits dans les baux commerciaux.

Le risque pour le preneur, c'est la résiliation pure et simple du bail!!!

Cordialement